
NORME INTERNATIONALE 2119

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pièces moulées en alliages magnésium-zinc-zirconium – Composition chimique

Première édition – 1972-02-15

CDU 669.721^{.5}/5.296⁻¹⁴: 66.014

Réf. No : ISO 2119-1972 (F)

Descripteurs : alliage de magnésium, alliage au zinc, alliage au zirconium, composition chimique, pièces coulées.

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2119 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 79, *Métaux légers et leurs alliages*.

Elle fut approuvée en juin 1971 par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Royaume-Uni
Allemagne	Israël	Suède
Autriche	Italie	Suisse
Belgique	Japon	Thaïlande
Canada	Norvège	Turquie
Egypte, Rép. arabe d'	Pologne	U.R.S.S.
France	Portugal	U.S.A.
Grèce	Roumanie	

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Pièces moulées en alliages magnésium-zinc-zirconium – Composition chimique

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie les compositions chimiques de pièces moulées dans une série d'alliages magnésium-zinc-zirconium.

2 COMPOSITION CHIMIQUE

La composition chimique de pièces moulées dans les alliages respectifs doit être celle donnée dans le tableau suivant :

Alliage	Zn %	Terres rares (TR) %	Zr %	Th %	Cu % max.	Ni % max.
Mg-TR3 Zn2 Zr	0,8 à 3,0	2,5 à 4,0	0,40 à 1,0	–	0,10	0,01
Mg-Zn5 Zr	3,5 à 5,5	–	0,40 à 1,0	–	0,10	0,01
Mg-Zn4 TR Zr	3,5 à 5,0	0,75 à 1,75	0,40 à 1,0	–	0,10	0,01
Mg-Zn6 Th2 Zr	5,0 à 6,2	–	0,40 à 1,0	1,5 à 2,3	0,10	0,01
Mg-Th3 Zn2 Zr	1,7 à 2,5	0,10 max. ¹⁾	0,40 à 1,0	2,5 à 4,0	0,10	0,01
Mg-Zn6 Zr	5,5 à 6,5	–	0,60 à 1,0	–	0,10	0,01

1) L'analyse n'est généralement pas effectuée, mais si elle est demandée, le résultat doit être inférieur à la valeur maximale indiquée.

NOTES

1 Le fournisseur doit garantir, sous sa responsabilité, qu'aucun élément non spécifiquement limité dans la présente Norme Internationale ne se trouve en quantité telle qu'il puisse avoir un effet nuisible sur le produit. Si le client demande qu'un élément non spécifié soit limité, cela doit faire l'objet d'un accord préalable entre le fournisseur et le client.

2 En anglais, RE est utilisé pour indiquer «terres rares» (TR).